CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES (Ramsar, Iran, 1971)

53e Réunion du Comité permanent

Gland, Suisse, 29 mai – 2 juin 2017

**SC53-19**

**Options pour l’organisation des futures réunions du Comité permanent à Genève**

**Mesures requises :**

Le Comité permanent est invité à :

1. examiner le contenu du présent document;
2. évaluer la nécessité et le coût des pause-café et d’une réception financées par le budget administratif à chaque réunion du Comité permanent;
3. décider du lieu où se tiendront les futures réunions du Comité.

**Contexte**

1. À sa 52e Réunion (2016), le Comité permanent a adopté la Décision SC52-25, comme suit :
« Le Comité permanent demande au Secrétariat de collaborer avec toutes les Parties intéressées afin de préparer un document pour la 53e Réunion du Comité permanent discutant des possibilités de tenir les futures réunions du Comité à Genève et demande que la question soit intégrée dans le prochain ordre du jour de la 53e Réunion du Comité permanent*.* »
2. Le Secrétariat a, en conséquence, examiné les différences de coûts entre la tenue d’une réunion du Comité permanent à Gland et à Genève en se concentrant principalement sur les coûts relevant du budget administratif.

**Comparaison des coûts pour le budget administratif**

1. Actuellement, toutes les réunions du Comité permanent ont lieu au siège de l’UICN, à Gland, Suisse, qui héberge le Secrétariat Ramsar et apporte un appui administratif facturé au budget administratif de Ramsar. Au siège de l’UICN, la salle de réunion principale peut accueillir 120 participants au maximum. Jusqu’à présent, 100 délégués, en moyenne, ont assisté aux réunions du Comité permanent et environ 85 délégués aux réunions des groupes de travail et sous-groupes.
2. Le lieu le plus approprié pour tenir une réunion du Comité permanent à Genève est le Centre international de conférences Genève (CICG). Il est situé à proximité du siège des Nations Unies et à courte distance en tram entre la gare et le centre‑ville. Le CICG est utilisé pour de nombreuses réunions des Nations Unies et d’autres organisations intergouvernementales ainsi que pour les réunions des organes d’autres conventions internationales. Il appartient à une fondation établie par la Confédération helvétique et l’État de Genève. Pour cette raison, les salles de conférence peuvent être utilisées gratuitement par les organisations intergouvernementales.
3. Toutefois, des coûts sont associés à l’utilisation des salles de réunion du CICG et à d’autres aspects logistiques de chaque réunion. Ceux‑ci sont décrits dans le tableau 1 qui présente la différence estimée entre les coûts d’une réunion au siège de l’UICN, à Gland, et d’une réunion au CICG, à Genève. Les coûts sont calculés pour une réunion de cinq jours, au coût réel à Gland (SC48 et SC52), et pour 130 participants au CICG (110 délégués et 20 membres du personnel).

*Tableau 1 : Estimation des coûts comparés de la tenue d’une réunion du Comité permanent
à Gland ou au CICG, à Genève*

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Postes** | **Coûts à Gland : (CHF)** | **Coûts au CICG : (CHF)** | **Différence de coûts** | **Notes** |
| Salles de réunion | -  | -  |  -  | Au CICG, la location des salles de réunion est gratuite pour le Secrétariat Ramsar. Il y a un coût pour tous les équipements et services. L’organisation des salles de réunion est normalisée et peut être changée pour un coût (elle varie avec les salles et l’organisation).  |
| Bureaux |  -  | -  |  -  | Au CICG, les bureaux avec une table et un téléphone, sont gratuits. Tout autre équipement est payant (voir ci‑dessous).  |
| Micros/son (opérateur) |  9 120  |  4 460  | -4 660  | Au CICG, les micros et les casques sont inclus avec la salle. Le coût est celui des opérateurs pour la salle des plénières. Il y a un coût supplémentaire si des micros sont utilisés dans d’autres salles.  |
| Projection (vidéoprojecteur) en plénière |  -  |  1 305  |  1 305  | Le coût pour le CICG ne concerne que le vidéoprojecteur de la salle des plénières. |
| Projection (vidéoprojecteur) / 4 autres salles |  - |  1 972  |  1 972  | S’il faut un vidéoprojecteur dans d’autres salles du CICG, le coût est de 170 CHF/jour/salle, ou 493 CHF/semaine/salle. On estime le nombre de salles supplémentaires à quatre pour les réunions régionales.  |
| Projection (ordinateur portable) / 2 pour la plénière et 4 pour les autres salles  |  -  |  2 586  |  2 586  | Si des ordinateurs portables sont nécessaires dans les salles supplémentaires au CICG, le coût sera de 431 CHF/semaine/salle.  |
| Interprètes |  -  |  -  |  -  | Pas de différence. |
| Billets d’avion des participants parrainés |  -  |  -  |  -  | Pas de différence. |
| Hôtel et indemnité de subsistance pour les participants parrainés  |  4 840  | 6 460  | 1 620  | Estimation de 20 délégués parrainés. Si l’on utilise le taux d’indemnité de subsistance de l’UICN pour Genève, de 323 CHF et pour Gland/Nyon, de 242 CHF.  |
| Pause-café |  3 770  |  9 100  |  5 330  | Café et thé disponibles le matin et l’après‑midi pour 100 personnes pendant 5 jours. |
| Réception |  2 540  |  5 000  |  2 460  | Basé sur le coût de la 52e Réunion du Comité permanent. |
| WiFi |  -  |  1 040  |  1 040  | La WiFi au CICG est gratuite dans les salles de réunion (25mb) mais doit être ajoutée pour les bureaux. Le prix est basé sur 13 bureaux x 80 CHF.  |
| Photocopies |  600  |  1 250  |  650  | 0,25 par copie au CICG avec une estimation de 5000 copies, et 0,12 par copie à l’UICN |
| Déplacement du personnel |  -  |  3 910  |  3 910  | Genève : 23 employés à 34 CHF par jour, 5 jours (y compris parking) |
| **Total**  |  **20 870**  |  **37 083**  |  **16 213**  |  |

1. Sur la base de ce calcul, pour le budget administratif du Secrétariat Ramsar le coût additionnel de l’organisation de réunions à Genève plutôt qu’à Gland est d’environ 16 200 CHF par réunion. Toutefois, cela suppose plusieurs hypothèses :
	1. concernant les hôtels et l’indemnité de subsistance journalière pour les délégués parrainés, le calcul du tableau est basé sur le taux d’indemnité de l’UICN pour Genève, à savoir un taux normalisé de 323 CHF. La pratique est d’offrir 242 CHF d’indemnité aux délégués parrainés qui résident à Nyon. Ce taux couvre les frais de logement et de subsistance. Les coûts des hôtels situés près du CICG varient selon la période de l’année, entre 150 et 300 CHF ou plus (hôtels de 2 à 4 étoiles). Des tarifs spéciaux (entre 90 et 165 CHF) ont été négociés avec des hôtels de Nyon et le Secrétariat peut faire des réservations en bloc sans fournir de garantie financière jusqu’à 15 jours avant le début d’une réunion;
	2. concernant la pause-café, le coût des rafraîchissements fournis au CICG est considérablement plus élevé qu’au siège de l’UICN, la différence équivalant à un tiers du coût supplémentaire pour Genève. Toutefois, il convient de noter qu’aux réunions de nombreux organismes, il n’y a pas de pause-café durant les réunions au CICG (par exemple, les réunions des Conventions de Bâle, de Stockholm et de Rotterdam et de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction). L’eau est fournie gratuitement dans les salles de réunion et les participants qui souhaitent acheter un café le peuvent. Pour les réunions à Genève, le Comité permanent de la Convention de Ramsar pourrait adopter les mêmes pratiques et économiser plus de 9000 CHF du coût de la réunion pour le budget administratif;
	3. concernant la réception, le coût serait une fois encore beaucoup plus élevé au CICG qu’au siège de l’UICN, la différence équivalant à environ 15% du coût supplémentaire pour Genève. Il convient de noter que beaucoup d’organisations ne préparent pas de réceptions à leurs réunions, sachant que les nombreuses Parties qui ne peuvent pas être présentes ne doivent pas être obligées de financer (sur le budget administratif) un cocktail pour les quelques‑unes qui participent. Parfois, les missions permanentes des pays qui participent à une réunion intergouvernementale à Genève organisent une réception au CICG ou au Palais des Nations (siège des Nations Unies à Genève) durant la réunion. Si le Comité permanent de la Convention de Ramsar adopte la même pratique pour les réunions à Genève, cela pourrait économiser 5000 CHF du coût de la réunion pour le budget administratif.
2. Le coût total d’une réunion du Comité permanent, sans café ou sans réception à la charge du budget administratif, serait plus élevé de 8400 CHF environ au CICG qu’au siège de l’UICN.

**Considérations relatives au budget non administratif**

1. Lorsqu’il considérera le meilleur lieu pour ses réunions, le Comité permanent peut aussi souhaiter tenir compte des coûts pour les participants qui ne sont pas parrainés ainsi que de certains facteurs non financiers.
2. Concernant les questions financières, les coûts principaux pour les participants non parrainés sont liés au voyage et au logement en Suisse.
3. Concernant le déplacement : Pour ceux qui arrivent à l’aéroport de Genève ou ceux qui sont basés dans les missions permanentes à Genève, le coût par personne pour le déplacement est mineur (par train ou en voiture) lorsque les réunions se tiennent à Gland.
4. Concernant le logement : Comme indiqué plus haut, le coût des hôtels est généralement plus élevé à Genève que dans la région Gland/Nyon. Il y a différents restaurants aux deux endroits et une plus grande diversité à Genève.
5. Pour ce qui est des considérations non financières :
6. Naturellement, Genève est plus proche de l’aéroport pour ceux qui viennent de l’extérieur de la Suisse :
	* Aéroport de Genève – CICG : 20 minutes
	* Aéroport de Genève – Siège de l’UICN à Gland : 45 minutes

1. La proximité des deux sites au centre-ville local est semblable :
	* Cornavin (Gare de Genève) – CICG : 11 minutes
	* Nyon – Siège de l’UICN à Gland : 13 minutes
2. Si la réunion du Comité permanent est à Genève, il est probable que les délégués prendront les transports en commun pour se rendre au CICG. Les transports publics genevois (TPG) sont efficaces mais peuvent être très encombrés aux heures de pointe.
3. Pour les participants des missions permanentes à Genève, aller au CICG est beaucoup plus facile qu’aller au siège de l’UICN.
4. Pour les participants qui souhaitent rendre visite à la mission permanente de leur propre pays, aux Nations Unies ou à d’autres organisations internationales à Genève, la proximité, dans le cas de Genève, est un avantage évident.
5. Les salles de réunion du CICG doivent être réservées longtemps à l’avance. Par exemple, pour la 54e Réunion prévue en avril 2018, seule la semaine du 16 avril était encore disponible au moment de la rédaction du présent document. Organiser une réunion au siège de l’UICN nous donne plus de souplesse pour fixer les dates qui nous conviennent.
6. Organiser une réunion à Genève constitue un fardeau logistique supplémentaire pour le Secrétariat qui doit s’assurer que tous les documents et l’équipement nécessaires sont disponibles.

**Conclusion**

1. Le Comité permanent est invité à examiner l’information présentée ci‑dessus lorsqu’il décidera du lieu de ses futures réunions et des incidences pour le budget administratif.